
MADVERTISE
Société anonyme
au capital de 1 348 528 €
Siège social : 13, rue Aristide Briand
92300 Levallois-Perret
RCS Nanterre 447 922 972

COMPTE RENDU ET RESULTATS DES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 JUN 2021

L'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) des actionnaires de MADVERTISE s'est tenue le 24 juin 2021, à 16h00 heures, au 13, Rue Aristide Briand, 92300 Levallois Perret le nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance était de : 14

Les actionnaires présents, représentés ou ayant votés par correspondance détenaient 5 587 518 actions sur les 13 483 711 actions ayant le droit de vote (soit les 13 485 280 actions formant le capital social moins les 1 569 actions auto détenues privées du droit de vote), soit un quorum théorique de 41.44 %.

Les conditions de quorum requis pour les résolutions à titre ordinaire (20%) et extraordinaire (25%) étant remplies, l'Assemblée Générale Mixte a pu valablement délibérer sur chacune des 24 résolutions présentées.

Les actionnaires de Madvertise ont adopté les résolutions qui comprenaient notamment :

- L'approbation des comptes sociaux et consolidés clos au 31 décembre 2020 (1^{er} et 2^{ème} résolutions) ;
- Le quitus aux administrateurs (3^{ème} résolution) ;
- L'affectation du résultat (4^{ème} résolution) ;
- Imputation du report à nouveau débiteur sur le compte « prime d'émission, de fusion, d'apport » (5^{ème} résolution) ;
- Les conventions réglementées (6^{ème} résolution) ;
- Le renouvellement du Mandat d'Administrateur de Monsieur Paul AMSELLEM (7^{ème} résolution) ;
- Le renouvellement du Mandat d'Administrateur de Monsieur Robert KOPPLE (8^{ème} résolution) ;
- Le renouvellement du Mandat d'Administrateur de Monsieur François ROLOFF (9^{ème} résolution) ;
- L'autorisation à donner au Conseil d'administration dans le cadre d'un nouveau programme de rachat (12^{ème} résolution) ;
- L'autorisation d'annulation des actions rachetées dans le cadre d'un programme de rachat d'actions (13^{ème} résolution) ;
- La délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission d'actions ordinaires de la Société ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription (14^{ème} résolution) ;
- La délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission d'actions ordinaires de la Société ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public (15^{ème} résolution) ;
- La délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou titres financiers donnant accès au capital par une offre visée à l'article L.411-2 du Code Monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription (16^{ème} résolution) ;
- La délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission réservée d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes (17^{ème} résolution) ;

- La délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de membres du conseil d'administration de la Société en fonction à la date d'attribution des bons (18^{ème} résolution) ;
- L'autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce (19^{ème} résolution) ;
- La délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport, dans la limite d'un montant nominal maximal (hors primes d'émission)(20^{ème} résolution) ;
- La limitation globale du montant des augmentations de capital pouvant résulter des délégations de compétence visées aux 14^e, 15^e, 16^e, et 18^e résolutions (à l'exclusion de la délégation objet de la dix-septième résolution) (22^{ème} résolution) ;
- La délégation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital en vertu des délégations de compétence visées aux 14^e, 15^e, 16^e et 18^e résolutions(23^{ème} résolution),

Les actionnaires de Madvertise ont adopté toutes les résolutions mises au vote, à l'exception des :

- 10^{ème} et 11^{ème} résolutions relatives au renouvellement de membres du Conseil d'Administrations en les personnes respectivement de Monsieur Henri de Bodinat et Madame Isabelle Weill,
- 21^{ème} résolution relative à une autorisation à l'effet de procéder à des attributions d'actions dans le cadre des dispositions de l'article L.225-129-6, alinéa 1er, du Code de commerce avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés de la Société, ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce,

Enfin, l'Assemblée Générale a donné tous pouvoirs pour accomplir les formalités légales (24^{ème} résolution).

RESULTAT DES VOTES

A TITRE ORDINAIRE

Première résolution *(Approbation des comptes)*

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 583 926 des 5 584 018 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	92	0%
Abstention	3. 500	
Voix pour	5 583 926	100%
Nombre de voix exprimées	5 584 018	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 2 792 009

Deuxième résolution
(Approbation des comptes consolidés)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 583 926 des 5 584 018 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	92	0%
Abstention	3. 500	
Voix pour	5 583 926	100%
Nombre de voix exprimées	5 584 018	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 2 792 009

Troisième résolution
(Quitus aux administrateurs)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 583 926 des 5 584 018 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	92	0%
Abstention	3. 500	
Voix pour	5 583 926	100%
Nombre de voix exprimées	5 584 018	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 2 792 009

Quatrième résolution
(Affectation du résultat)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 583 926 des 5 584 018 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	92	0%
Abstention	3. 500	
Voix pour	5 583 926	100%
Nombre de voix exprimées	5 584 018	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 2 792 009

Cinquième résolution

(Imputation du report à nouveau débiteur sur le compte « prime d'émission, de fusion, d'apport »)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 583 926 des 5 584 018 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	92	0%
Abstention	3. 500	
Voix pour	5 583 926	100%
Nombre de voix exprimées	5 584 018	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 2 792 009

Sixième résolution

(Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 4 163 452 des 4 163 544 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au président et ayant voté par correspondance et disposant du droit de vote (soit à plus de la majorité requise pour les assemblées générales ordinaires) pour la convention d'avance en compte courant étant précisé que l'actionnaire directement intéressée et agissant en qualité de mandataire et l'actionnaire indirectement intéressé n'ont pas participé au vote.

VOTE		
Voix contre	92	0%
Abstention	3. 500	
Voix exclus	1 420 474	
Voix pour	4 163 452	100%
Nombre de voix exprimées	4 163 544	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 2 081 772

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 4 163 452 des 4 163 544 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au président et ayant voté par correspondance et disposant du droit de vote (soit à plus de la majorité requise pour les assemblées générales ordinaires) pour la conventions de prestations de services et conseils et celle de mandat de conseil étant précisé que l'actionnaire directement intéressée et agissant en qualité de mandataire et l'actionnaire indirectement intéressé n'ont pas participé au vote.

VOTE		
Voix contre	92	0%
Abstention	3. 500	
Voix exclus	1 420 474	
Voix pour	4 163 452	100%
Nombre de voix exprimées	4 163 544	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 2 081 772

Septième résolution

(Renouvellement du Mandat d'Administrateur de Monsieur Paul AMSELLEM)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 837 426 des 5 587 518 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	92	0%
Abstention	0	
Voix pour	5 587 426	100%
Nombre de voix exprimées	5 587 518	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 2 793 759

Huitième résolution

(Renouvellement du Mandat d'Administrateur de Monsieur Robert KOPPLE)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 583 926 voix (soit 99,94 % des 5 587 518 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	3592	0,06%
Abstention	0	
Voix pour	5 583 926	99,94%
Nombre de voix exprimées	5 587 518	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 2 793 759

Neuvième résolution

(Renouvellement du Mandat d'Administrateur de Monsieur François ROLOFF)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 583 926 voix (soit 99,94 % des 5 587 518 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	3592	0,06%
Abstention	0	
Voix pour	5 583 926	99,94%
Nombre de voix exprimées	5 587 518	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 2 793 759

Dixième résolution

(Renouvellement du Mandat d'Administrateur de Monsieur Henri De BODINAT)

Cette résolution mise aux voix est rejetée par 5 002 026 voix (soit 89,52 % des 5 587 518 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance), la majorité requise pour les assemblées générales ordinaires n'étant pas atteinte:

VOTE		
Voix contre	5 002 026	89,52%
Abstention	0	
Voix pour	595 492	10,48%
Nombre de voix exprimées	5 587 518	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
REJETEE		

Majorité requise en voix : 2 793 759

Onzième résolution

(Renouvellement du Mandat d'Administrateur de Madame Isabelle WEILL)

Cette résolution mise aux voix est rejetée par 4 998 526 voix (soit 89,46 % des 5 587 518 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance), la majorité requise pour les assemblées générales ordinaires n'étant pas atteinte:

VOTE		
Voix contre	4 998 526	89,46%
Abstention	0	
Voix pour	588 992	10,54%
Nombre de voix exprimées	5 587 518	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
REJETEE		

Majorité requise en voix : 2 793 759

Douzième résolution

(Autorisation à donner au Conseil d'administration dans le cadre d'un nouveau programme de rachat)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 583 926 voix (soit 99,94 % des 5 587 518 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance).

VOTE		
Voix contre	3592	0,06%
Abstention	0	
Voix pour	5 583 926	99,94%
Nombre de voix exprimées	5 587 518	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTEE		

Majorité requise en voix : 2 793 759

A TITRE EXTRAORDINAIRE

Treizième résolution

(Autorisation d'annulation des actions rachetées dans le cadre d'un programme de rachat d'actions)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 583 926 voix (soit 99,94 % des 5 587 518 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	3592	0,06%
Abstention	0	
Voix pour	5 583 926	99,94%
Nombre de voix exprimées	5 587 518	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 725 012

Quatorzième résolution

(Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission d'actions ordinaires de la Société ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 587 426 des 5 587 518 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	92	0%
Abstention	0	
Voix pour	5 587 426	100 %
Nombre de voix exprimées	5 587 518	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 725 012

Quinzième résolution

(Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission d'actions ordinaires de la Société ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public).

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 583 916 voix (soit 99,94 % des 5 587 518 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	3602	0,06%
Abstention	0	

Voix pour	5 583 916	99,94%
Nombre de voix exprimées	5 587 518	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 725 012

Seizième résolution

(Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou titres financiers donnant accès au capital par une offre visée à l'article L.411-2 du Code Monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 583 916 voix (soit 99,94 % des 5 587 518 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	3602	0,06%
Abstention	0	
Voix pour	5 583 916	99,94%
Nombre de voix exprimées	5 587 518	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 725 012

Dix-septième résolution

(Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission réservée d'actions ordinaires ou de toutes autre valeurs mobilières de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 583 916 voix (soit 99,94 % des 5 587 518 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	3602	0,06%
Abstention	0	
Voix pour	5 583 916	99,94%
Nombre de voix exprimées	5 587 518	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 725 012

Dix-huitième résolution

(Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de membres du conseil d'administration de la Société en fonction à la date d'attribution des bons)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 583 916 voix (soit 99,94 % des 5 587 518 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	3602	0,06%
Abstention	0	
Voix pour	5 583 916	99,94%
Nombre de voix exprimées	5 587 518	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 725 012

Dix-neuvième résolution

(Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 587 416 des 5 587 518 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	102	0 %
Abstention	0	
Voix pour	5 587 416	100 %
Nombre de voix exprimées	5 587 518	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 725 012

Vingtième résolution

(Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport, dans la limite d'un montant nominal maximal (hors primes d'émission))

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 583 926 des 5 584 018 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	92	0%
Abstention	3. 500	
Voix pour	5 583 926	100%
Nombre de voix exprimées	5 584 018	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	

ADOPTEE

Majorité requise en voix : 2 792 009

Vingt- et unième résolution

(Autorisation et délégation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société dans le cadre des dispositions de l'article L.225-129-6, alinéa 1er, du Code de commerce avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés de la Société, ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce)

Cette résolution mise aux voix est rejetée par 4 998 686 voix (soit 89,46 % des 5 587 518 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance), la majorité requise pour les assemblées générales extraordinaires n'étant pas atteinte:

VOTE		
Voix contre	4 998 686	89,46%
Abstention	0	
Voix pour	588 832	10,54%
Nombre de voix exprimées	5 587 518	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
REJETEE		

Majorité requise en voix : 3 725 012

Vingt-deuxième résolution

(Limitation globale du montant des augmentations de capital pouvant résulter des délégations de compétence visées aux 14^e, 15^e, 16^e, et 18^e résolutions (à l'exclusion de la délégation objet de la dix-septième résolution)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 583 926 des 5 584 018 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	92	0%
Abstention	3. 500	
Voix pour	5 583 926	100%
Nombre de voix exprimées	5 584 018	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTEE		

Majorité requise en voix : 3 722 679

Vingt-troisième résolution

(Délégation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital en vertu des délégations de compétence visées aux 14^e, 15^e, 16^e et 18^e résolutions)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 583 916 voix (soit 99,94 % des 5 587 518 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance).

VOTE		
Voix contre	3602	0,06%
Abstention	0	
Voix pour	5 583 916	99,94%
Nombre de voix exprimées	5 587 518	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 725 012

Vingt-quatrième résolution

(Pouvoirs pour les formalités légales)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 5 837 426 des 5 587 518 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	92	0%
Abstention	0	
Voix pour	5 587 426	100%
Nombre de voix exprimées	5 587 518	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	5 587 518	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 2 793 759

* * *